

►► Le master CAPS Approches créatives de l'espace public

forme des professionnels aptes à accompagner, concevoir, réaliser et évaluer les interventions artistiques et sociales dans l'espace public.

Interdisciplinaire et international, le master CAPS associe l'Université Rennes 2, l'École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) et l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB). La formation invite, par la pratique et la recherche, à expérimenter les approches créatives sous de multiples formes et interroge les relations entre arts, politique, citoyenneté, espace et société.



Qui peut candidater ?

La formation s'adresse à des étudiant·es diplômé·es d'un niveau Bac +3 pour l'entrée en 1^{ère} année (M1) et Bac +4 pour l'entrée en 2^{ème} année (M2) issu·es de formations initiales diversifiées (toute mention de licence).

Stage

- ♦ Un stage est possible en fin de 1^{ère} année.
- ♦ Un stage obligatoire de 2 à 6 mois doit être effectué en 2^{ème} année. Il peut se dérouler en entreprise, association ou dans un laboratoire de recherche, en France ou à l'étranger (possibilité de candidater à une bourse mobilité de l'EUR CAPS).

Open master

Le master CAPS propose un format modulaire qui permet de favoriser l'autonomie et la construction du parcours par l'étudiant·e en développant une offre à la carte. Un accompagnement en début de cycle sera proposé pour adapter le cursus au profil d'origine et au projet professionnel de l'étudiant·e. Un enseignement de mise à niveau est proposé en M1.

Le cursus est ouvert en :

- ♦ **Formation initiale et continue** (2 ans).
- ♦ **Double-diplôme** : pour 10 mentions de master de l'Université Rennes 2, l'ENSAB, l'EESAB (30 crédits minimum).
- ♦ **Certification** (module par module) en complément de diplôme ou pour la Formation Tout au Long de la Vie.

Le master CAPS est ouvert à l'alternance (2,5 jours à l'université et 2,5 jours en entreprise par semaine).

Recherche & intervention

Le master CAPS vise à doter les étudiant·es d'une solide compétence en **recherche-création** et **recherche-action** sur les approches créatives de l'espace public en mettant l'accent sur les méthodes. Il prépare également à la conception et la conduite d'interventions créatives dans l'espace public, prenant la forme d'œuvres, de performances, de projets architecturaux ou urbains, ou d'occupations de lieux.



Expérimentation >>

L'enseignement du master CAP5 est multi-sites et propose des cours, ateliers et workshops à l'université Rennes 2, à l'EESAB et à l'ENSAB, mais aussi dans le tiers lieu du Bois Perrin, totalement dédié à l'EUR CAP5. Le site permet d'expérimenter des formes d'intervention avec les publics, accompagnées par des professionnels d'horizons variés. Le lieu dispose d'ateliers, de salles de cours et d'expositions, de studios de recherche et d'espaces extérieurs.



Débouchés professionnels

Les diplômé·es du master CAP5 s'inscrivent dans des environnements professionnels variés :

- ♦ l'intervention artistique dans l'espace public.
- ♦ la médiation socio-culturelle et les actions culturelles
- ♦ l'animation de tiers-lieux et de processus d'occupations temporaires
- ♦ la mise en œuvre des politiques culturelles des collectivités territoriales
- ♦ la participation à des projets d'espace public.

Les débouchés sont également nombreux dans la recherche (académique et non-académique) ainsi que dans la médiation scientifique. Après une poursuite en doctorat, cette formation ouvre également aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Contacts

♦ Responsable pédagogique
Hélène Bailleul
helene.bailleul@univ-rennes2.fr

♦ Scolarité
Veresa Moraes Lesage
veresa.moraes-le-sage@univ-rennes2.fr
bureau T136 • Tel: +33 (0)2 99 51 44 55

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'Avenir portant la référence (ANR-18-EURE-0007).



Master



Approches créatives de l'espace public



International

Un fort accent est mis sur l'internationalisation de l'étudiant par :

- ♦ la possibilité d'une internationalisation « at home » (enseignements à distance avec des universités partenaires, professeurs invités, résidences d'artistes internationaux).
- ♦ le soutien aux mobilités étudiantes (semestre, séjours courts).
- ♦ l'encadrement international des mémoires de recherche.